

CAGNES-SUR-MER LOISIRS S.A.S.

GRAND JEU GRATUIT ET SANS OBLIGATION D'ACHAT

« DOUBLE TON TAPIS »

TOUS LES MERCREDIS

DU 02 NOVEMBRE 2016 AU 25 OCTOBRE 2017

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 - ORGANISATION

La société CAGNES-SUR-MER LOISIRS S.A.S. dont le siège social est situé 421, Avenue de la SANTOLINE, ZAC SUDALPARC, BP 105, 06800 CAGNES-SUR-MER, organise chaque mercredi, du 02 novembre 2016 à 16h00 au 25 octobre 2017 à 18h00, un grand jeu gratuit et sans obligation d'achat intitulé « DOUBLE TON TAPIS », dans les locaux du CASINO TERRAZUR de CAGNES-SUR-MER.

ARTICLE 2 - PRINCIPE DU JEU

Grand jeu gratuit et sans obligation d'achat.

Le jeu, intitulé « DOUBLE TON TAPIS », offrant la possibilité aux participants de gagner de nombreux cadeaux, se décompose en **2 parties distinctes**.

1^{ère} chance : « QUITTE OU DOUB LE » :

- **Dates et horaires du jeu** :
 - Tous les mercredis, de 16h00 à 18h00.
 - Du mercredi 02 novembre 2016 au mercredi 25 octobre 2017.
 - Soit au total : 52 jours de jeu.
- **Lieu de jeu** : salle des machines à sous*.
- **Roue manuelle** roue électronique avec 36 segments :
18 segments de couleur **noire**, 18 segments de couleur **rouge**.

2^{ème} chance : « TIRAGE AU SORT » :

- **Dates de tirages** : tous les mercredis, du 02 novembre 2016 au 25 octobre 2017 inclus.
- **Horaire de tirage** : 18h00.
- **Lieu de jeu** : salle des machines à sous*.
- **Nombre de tirages** : 3 tirages au sort.
- **Jeu** : chaque mercredi, tirage au sort de 3 bulletins, parmi les participants de la 1^{ère} chance ayant déposés le jour même un bulletin de participation dans l'urne de jeu.

**Conformément à la réglementation en vigueur, l'accès aux salles de jeux du casino est interdit aux mineurs et soumis à la présentation d'une pièce d'identité.*

ARTICLE 3 - PARTICIPATION

Cette opération en salle des machines à sous est exclusivement réservée aux personnes majeures, à l'exception des personnes dont le Ministère de l'Intérieur a requis l'exclusion dans les conditions fixées par arrêté, se trouvant dans l'établissement organisateur durant la période du jeu.

Cette participation est interdite aux membres et aux familles du personnel du CASINO TERRAZUR ou du Groupe TRANCHANT, ainsi qu'à toutes les personnes ayant des intérêts dans l'exploitation de ces sociétés. La famille s'entend du conjoint, des frères et sœurs, et des ascendants et descendants au premier degré des membres de cette société.

Pendant toute la durée du jeu, il ne sera admis qu'une participation par jour et par personne.

La participation à ce jeu, implique l'acceptation pleine et entière du règlement et l'autorisation pour la société organisatrice d'utiliser, de publier ou de faire publier les noms et images des gagnants, sans contrepartie.

1^{ère} chance : « QUITTE OU DOUBLE » :

La roue manuelle contient 36 segments de 2 types :

- 18 segments CASINO TERRAZUR, couleur **noire**,
- 18 segments CASINO TERRAZUR, couleur **rouge**.

Pour participer au jeu et tenter de remporter l'un des lots prévu à l'Article 5 du présent règlement, chaque participant devra :

- Se présenter à l'accueil du casino afin de récupérer un bulletin de participation. Distribution des bulletins de participation dans la limite des stocks disponibles.
- Dument compléter son bulletin de participation* avec obligatoirement les : nom, prénom, (Informations identiques à la pièce d'identité), numéro de téléphone et année de naissance. Toute participation postale est exclue. Tout bulletin endommagé, raturé ou rayé (même partiellement), illisible, photocopié, incomplet, prêtant à confusion, déposé hors date, ou envoyé par la poste sera considéré comme nul et sans appel possible.
- Se diriger dans la zone de jeu située dans la salle des machines à sous, et se présenter à la porte d'embarquement entre 16h00 et 18h00.
- Se présenter devant les tapis et se placer sur une zone de couleur au choix délimitée au sol : zone **rouge** ou zone **noire**. Plusieurs participants peuvent être invités à jouer en même temps, dans la limite de 10 participants par zone de couleur, soit **20 participants maximum sur les 2 zones de couleurs** (tapis), et dans la limite de **150 participants par jour**.
- Présenter son bulletin de participation à l'hôtesse pour pouvoir participer au jeu.
- L'hôtesse récupérera le bulletin, afin d'inscrire le joueur sur la liste des participants et s'assurer qu'il n'a pas participé plusieurs fois dans la même journée. Tout constat de participation multiple entraînera le retrait total des bulletins litigieux, et ne donnera lieu à aucun dédommagement.
- L'hôtesse déposera ensuite le bulletin de participation dans l'urne de jeu prévue à cet effet. La société CAGNES-SUR-MER LOISIRS S.A.S. se réserve le droit absolu d'exclure du jeu toute personne ayant déposé plus d'un bulletin par jour et par personne.

**Les données vous concernant sont conservées par le casino à des fins d'archivage. Conformément à la loi Informatique et Liberté du 06 Janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification ou de suppression des données vous concernant. Pour l'exercer, merci de contacter Marie-Line GAY, Casino TERRAZUR, 421 avenue de la SANTOLINE, ZAC SUDALPARC, BP 105, 06800 CAGNES-SUR-MER. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL.*

2^{ème} chance : « TIRAGE AU SORT » :

Pour participer aux tirages au sort de la 2^{ème} chance, et tenter de remporter l'un des lots prévu à l'Article 5 du présent règlement, chaque bulletin de participation devra être :

1. dument rempli et obligatoirement comporter les : nom, prénom, (Informations identiques à la pièce d'identité), numéro de téléphone et année de naissance ;
2. puis déposé dans l'urne prévue à cet effet dans la salle des machines à sous du casino.

ARTICLE 4 - DÉSIGNATION DES GAGNANTS

1^{ère} chance : « QUITTE OU DOUBLE » :

Une fois que la roue est lancée, le participant ne peut revenir sur son choix et doit rester dans la zone de couleur qu'il a choisie. C'est la roue qui désigne aléatoirement la couleur (rouge ou noir).

- **Couleur rouge :**
 - Si la couleur **rouge** sort, le participant présent physiquement sur la zone de couleur **rouge**, délimitée au sol, est « gagnant ». Il peut alors décider de se voir remettre le lot correspondant au palier atteint (*Article 5 du présent règlement*) ou de rejouer pour accéder au palier suivant et tenter de remporter un autre lot.
 - Si la couleur **rouge** sort, le participant présent physiquement sur la zone de couleur **noire**, délimitée au sol, est « perdant ». Il ne pourra pas rejouer pendant la période de jeu.
- **Couleur noire :**
 - Si la couleur **noire** sort, le participant présent physiquement sur la zone de couleur **noire**, délimitée au sol, est « gagnant ». Il peut alors décider de se voir remettre le lot correspondant au palier atteint (*Article 5 du présent règlement*) ou de rejouer pour accéder au palier suivant et tenter de remporter un autre lot.
 - Si la couleur **noire** sort, le participant présent physiquement sur la zone de couleur **rouge**, délimitée au sol, est « perdant ». Il ne pourra pas rejouer pendant la période de jeu.

Ce jeu repose sur le principe du « quitte ou double » : Les gagnants ont le choix de repartir avec le lot correspondant au palier qu'ils ont atteint ou de poursuivre le jeu pour tenter de gagner le lot du prochain palier. En cas de défaite, le participant perd son lot et quitte le jeu. Les lots de chaque palier ne sont pas cumulables.

2^{ème} chance : « TIRAGE AU SORT » :

La désignation des gagnants aura lieu par tirage au sort, **tous les mercredis à 18h00**, dans la salle des machines à sous* du CASINO TERRAZUR en présence de l'huissier de justice** et d'un Membre du Comité de Direction du casino. Ces derniers l'effectueront parmi tous les bulletins déposés dans l'urne du jeu de la 1^{ère} chance. Les gagnants se verront remettre immédiatement les lots prévus à l'article 5 du présent règlement.

Lors du tirage au sort, la présence physique du gagnant, muni d'une pièce d'identité, est indispensable. S'il ne s'est pas fait connaître dans la minute qui suivra l'appel de son nom lors du tirage, le lot sera attribué au bulletin suivant tiré et ainsi de suite jusqu'à la fin du tirage au sort du lot en dotation.

Toute personne dont le bulletin de participation a été tiré au sort et qui ne s'est pas manifestée durant le temps réglementaire pour retirer son lot, ne pourra pas participer au tirage suivant.

**Conformément à la réglementation en vigueur, l'accès aux salles de jeux du casino est interdit aux mineurs et soumis à la présentation d'une pièce d'identité.*

***Le jour du tirage au sort, en cas d'absence de l'huissier de justice pour quelque cause que cela soit, le tirage au sort se fera alors obligatoirement en présence du Directeur de la société organisatrice ou d'un Membre du Comité de Direction. Il sera procédé au tirage au sort conformément aux dispositions prévues précédemment sans qu'aucune contestation d'aucune sorte ne soit admise. Dans ce dernier cas, les nouvelles modalités du tirage au sort n'altèrent pas, ni ne modifient les conditions du jeu, et n'entachent pas la validité du jeu.*

ARTICLE 5 - DOTATION EN LOTS

Ce jeu est doté de 9 paliers de jeu répartis comme suit :

- **1^{er} palier : 1 TICKET PROMOTIONNEL DE 5 €*
Ticket promotionnel non négociable, non remboursable, valable pour les machines à sous* du CASINO TERRAZUR - Date de validité : 8 (huit) jours, à compter de la date d'émission du ticket promotionnel - Valable uniquement au CASINO TERRAZUR de CAGNES-SUR-MER (06)
Valeur commerciale unitaire du lot mis en jeu : 5,00 € TTC**
- **2^{ème} palier : 1 TICKET PROMOTIONNEL DE 10 €*
Ticket promotionnel non négociable, non remboursable, valable pour les machines à sous* du CASINO TERRAZUR - Date de validité : 8 (huit) jours, à compter de la date d'émission du ticket promotionnel - Valable uniquement au CASINO TERRAZUR de CAGNES-SUR-MER (06)
Valeur commerciale unitaire du lot mis en jeu : 10,00 € TTC**
- **3^{ème} palier : 1 TICKET PROMOTIONNEL DE 20 €*
Ticket promotionnel non négociable, non remboursable, valable pour les machines à sous* du CASINO TERRAZUR - Date de validité : 8 (huit) jours, à compter de la date d'émission du ticket promotionnel - Valable uniquement au CASINO TERRAZUR de CAGNES-SUR-MER (06)
Valeur commerciale unitaire du lot mis en jeu : 20,00 € TTC**
- **4^{ème} palier : 1 TICKET PROMOTIONNEL DE 40 €*
Ticket promotionnel non négociable, non remboursable, valable pour les machines à sous* du CASINO TERRAZUR - Date de validité : 8 (huit) jours, à compter de la date d'émission du ticket promotionnel - Valable uniquement au CASINO TERRAZUR de CAGNES-SUR-MER (06)
Valeur commerciale unitaire du lot mis en jeu : 40,00 € TTC**
- **5^{ème} palier : 1 TICKET PROMOTIONNEL DE 80 €*
Ticket promotionnel non négociable, non remboursable, valable pour les machines à sous* du CASINO TERRAZUR - Date de validité : 8 (huit) jours, à compter de la date d'émission du ticket promotionnel - Valable uniquement au CASINO TERRAZUR de CAGNES-SUR-MER (06)
Valeur commerciale unitaire du lot mis en jeu : 80,00 € TTC**
- **6^{ème} palier : 1 TICKET PROMOTIONNEL DE 160 €*
Ticket promotionnel non négociable, non remboursable, valable pour les machines à sous* du CASINO TERRAZUR - Date de validité : 8 (huit) jours, à compter de la date d'émission du ticket promotionnel - Valable uniquement au CASINO TERRAZUR de CAGNES-SUR-MER (06)
Valeur commerciale unitaire du lot mis en jeu : 160,00 € TTC**
- **7^{ème} palier : 1 IPAD MINI - APPLE
1 IPAD MINI APPLE - Capacité : 16 Go - Coloris : blanc - Résolution : 1024 x 768 pixels
WiFi + Bluetooth - Plus fin : 7,2 mm - Plus léger : 308 g
Dans la limite de 6 lots IPAD distribués sur la période de jeu***
Valeur commerciale unitaire du lot mis en jeu : 299,00 € TTC**
- **8^{ème} palier : 1 IPAD MINI - APPLE**

1 IPAD MINI APPLE - Capacité : 16 Go - Coloris : blanc - Résolution : 1024 x 768 pixels

WiFi + Bluetooth - Plus fin : 7,2 mm - Plus léger : 308 g

Dans la limite de 6 lots IPAD distribués sur la période de jeu**

Valeur commerciale unitaire du lot mis en jeu : 299,00 € TTC

+ 1 TICKET PROMOTIONNEL DE 300 €*

Ticket promotionnel non négociable, non remboursable, valable pour les machines à sous* du CASINO TERRAZUR - Date de validité : 8 (huit) jours, à compter de la date d'émission du ticket promotionnel - Valable uniquement au CASINO TERRAZUR de CAGNES-SUR-MER (06)

Valeur commerciale unitaire du lot mis en jeu : 300,00 € TTC

Valeur commerciale totale du lot mis en jeu : **599,00 € TTC**

• **9^{ème} palier : 1.000 € EN CASH**

Chèque bancaire de 1.000 euros CASH

Valeur commerciale unitaire du lot mis en jeu : 1.000,00 € TTC

+ 1 TICKET PROMOTIONNEL DE 500 €

Ticket promotionnel non négociable, non remboursable, valable pour les machines à sous* du CASINO TERRAZUR - Date de validité : 8 (huit) jours, à compter de la date d'émission du ticket promotionnel - Valable uniquement au CASINO TERRAZUR de CAGNES-SUR-MER (06)

Valeur commerciale unitaire du lot mis en jeu : 500,00 € TTC

Valeur commerciale totale du lot mis en jeu : **1.500,00 € TTC**

*Conformément à la réglementation en vigueur, l'accès aux salles de jeux du casino est interdit aux mineurs et soumis à la présentation d'une pièce d'identité.

Les participants seront tenus informés des modalités suivantes : dans la mesure où les 6 IPAD ont été remportés sur la période de jeu, le lot du 7^{ème} palier sera remplacé par : **1 TICKET PROMOTIONNEL DE 300 €* - Ticket promotionnel non négociable, non remboursable, valable pour les machines à sous* du CASINO TERRAZUR - Date de validité : 8 (huit) jours, à compter de la date d'émission du ticket promotionnel - Valable uniquement au CASINO TERRAZUR de CAGNES-SUR-MER (06) - Valeur commerciale unitaire du lot mis en jeu : **300,00 € TTC**

2^{ème} chance : « LE TIRAGE AU SORT »

Ce jeu est doté de 156 lots répartis comme suit :

• **1^{er} tirage = 1 TICKET PROMOTIONNEL DE 20 €***

Ticket promotionnel non négociable, non remboursable, valable pour les machines à sous* du CASINO TERRAZUR - Date de validité : le jour même, jusqu'à 04h00 du matin, à compter de la date d'émission du ticket promotionnel - Valable uniquement au CASINO TERRAZUR de CAGNES-SUR-MER (06)

Valeur commerciale unitaire du lot mis en jeu par date de tirage : 20,00 € TTC

Valeur commerciale totale des 52 lots mis en jeu au 1^{er} tirage (52 dates) : 20 € x 52 = **1.040,00 € TTC**

• **2^{ème} tirage = 1 TICKET PROMOTIONNEL DE 30 €***

Ticket promotionnel non négociable, non remboursable, valable pour les machines à sous* du CASINO TERRAZUR - Date de validité : le jour même, jusqu'à 04h00 du matin, à compter de la date d'émission du ticket promotionnel - Valable uniquement au CASINO TERRAZUR de CAGNES-SUR-MER (06)

Valeur commerciale unitaire du lot mis en jeu par date de tirage : 30,00 € TTC

Valeur commerciale totale des 52 lots mis en jeu au 2^{ème} tirage (52 dates) : 30 € x 52 = **1.560,00 € TTC**

• **3^{ème} tirage = 1 LOT HIGH TECH**

- Les mercredis 02/11/16 + 23/11/16 + 14/12/16 + 04/01/17 + 25/01/17 + 15/02/17 + 08/03/17 + 29/03/17 + 19/04/17 + 10/05/17 + 31/05/17 + 21/06/17 + 12/07/17 + 02/08/17 + 23/08/17 + 13/09/17 + 04/10/17

= 1 APPAREIL PHOTO APN FUJI - RÉF. : INSTAX MINI 8 BLANC

Valeur commerciale unitaire du lot mis en jeu par date de tirage : 80,00 € TTC

Valeur commerciale totale des 17 lots mis en jeu au 3^{ème} tirage sur 17 dates de tirage : 80 € x 17 = **1.360,00 € TTC**

- Les mercredis 09/11/16 + 30/11/16 + 21/12/16 + 11/01/17 + 01/02/17 + 22/02/17 + 15/03/17 + 05/04/17 + 26/04/17 + 17/05/17 + 07/06/17 + 28/06/17 + 19/07/17 + 09/08/17 + 30/08/17 + 20/09/17 + 11/10/17

= 1 CADRE PHOTO - ESSENTIELB 8 HAWAI NOIR

Valeur commerciale unitaire du lot mis en jeu par date de tirage : 75,00 € TTC

Valeur commerciale totale des 17 lots mis en jeu au 3^{ème} tirage sur 17 dates de tirage : 75 € x 17 = **1.275,00 € TTC**

- Les mercredis 16/11/16 + 07/12/16 + 28/12/16 + 18/01/17 + 08/02/17 + 01/03/17 + 22/03/17 + 12/04/17 + 03/05/17 + 24/05/17 + 14/06/17 + 05/07/17 + 26/07/17 + 16/08/17 + 06/09/17 + 27/09/17 + 18/10/17 + 25/10/17

= 1 SMARTPHONE ARCHOS - 40 HELIUM 4G 8GB

Valeur commerciale unitaire du lot mis en jeu par date de tirage : 69,00 € TTC

Valeur commerciale totale des 18 lots mis en jeu au 3^{ème} tirage sur 18 dates de tirage : 69 € x 18 = **1.242,00 € TTC**

Valeur commerciale totale des 52 lots mis en jeu au 3^{ème} tirage (52 dates) : **3.877,00 € TTC**

Valeur commerciale totale des 156 lots mis en jeu sur la 2^{ème} chance (52 dates) : 6.477,00 € TTC

*Conformément à la réglementation en vigueur, l'accès aux salles de jeux du casino est interdit aux mineurs et soumis à la présentation d'une pièce d'identité.

ARTICLE 6 - REMISE DES LOTS

Les lots seront immédiatement remis en main propre aux gagnants à l'accueil du CASINO TERRAZUR, contre présentation d'une pièce d'identité (photocopiée par le casino), aux heures d'ouvertures et pendant la période du jeu, chaque mercredi, du 02 novembre 2016 à 16h00 au 25 octobre 2017 à 18h00. Aucun lot ne sera remis ultérieurement.

Ces lots offerts ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent ou espèces, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.

En cas de revente de la part des gagnants de son ou ses lots auprès d'une autre personne, la société CAGNES-SUR-MER LOISIRS S.A.S. décline toute responsabilité et ne devra être en aucun cas impliquée dans cette transaction.

Les lots non distribués après le mercredi 25 octobre 2017 à 18h00 resteront acquis à la société organisatrice.

En cas de rupture de stock ou de livraison, la société organisatrice remplacera les lots indisponibles par des lots de valeur commerciale identique ou supérieure et ce avec annonce verbale ou affichage interne. Si CAGNES-SUR-MER LOISIRS S.A.S. se trouve, notamment en raison d'une rupture de stock du fournisseur de lots, ou du redressement ou liquidation judiciaires de ce dernier, dans l'impossibilité de livrer le lot ou gain remporté par le participant, elle se réserve le droit de remplacer le lot prévu par un autre de valeur égale ou supérieure.

ARTICLE 7 - MODIFICATIONS, RÉSERVES, LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

La société organisatrice, exploitant le CASINO TERRAZUR, se réserve le droit d'écourter, de prolonger la période de participation, d'annuler ou de proroger ce jeu, ou de reporter toutes dates annoncées sur simple décision de la Direction ou si des circonstances exceptionnelles l'exigeaient.

La responsabilité de CAGNES-SUR-MER LOISIRS S.A.S. ne saurait être engagée si, par cas fortuit ou de force majeure, ce jeu, règlement et lots devaient être modifiés, annulés ou reportés. Toute interruption du présent jeu, ainsi que toute modification du présent règlement feront l'objet d'un avenant.

Il ne sera admis aucune contestation d'aucune sorte ou pour quelque raison que ce soit, concernant cette animation, les lots ou leur attribution.

ARTICLE 8 - QUESTIONS ET RÉCLAMATIONS

Toute question d'application ou d'interprétation du règlement, ou toute question imprévue qui viendrait à se poser à l'occasion du présent jeu, sera tranchée souverainement, sans recours possible, par CAGNES-SUR-MER LOISIRS S.A.S. en fonction de la nature de la question, dans le respect de la loi française.

ARTICLE 9 - COMMUNICATION DU RÈGLEMENT

Le présent règlement est affiché et consultable à l'entrée du CASINO TERRAZUR.